



EUROPE DE PÂQUES

L'Europe a fleuri ses aubépines. Ses matins dorent nos vieilles villes où Pâques a fait éclore ses oeufs enrubannés; traditionnelle Europe qui crois encore au soleil, aristocrate Europe qui ne connais d'autres chaînes que l'amour de vivre, d'autre haine que la servitude.

Tu te veux démocratique, et sans doute l'es-tu davantage qu'une Amérique éprise de dollars ou qu'une Russie esclavagiste. Mais tes lois sociales, ton tourisme de masse et tes magasins uniprix ne sont qu'un outillage: il n'est pas un système, pas une tyrannie qui puissent t'asservir. Mais plutôt un matin de Pâques fleuries et de Rédemption ou, hier, un Noël recueilli autour d'un berceau divin.

Qu'il fait bon vivre dans la liberté d'aimer ce qui est aimable, de croire à ce que l'on aime, d'obéir à ce que l'on croit. Libre d'oublier, par un matin de printemps l'inquiétant progrès, la morne politique, pour pavoiser toute une ville avec des oeufs en chocolat ou pour s'agenouiller devant le tombeau d'un Rédempteur.

Douce Europe qui s'incline devant les héros, s'émerveille devant les spoutniks mais n'est conquise que par un dieu, une légende, un souvenir, un son de cloche.

A. G.

MOUVEMENT EUROPEEN

PRESIDENCE D'HONNEUR

Dr. Konrad ADENAUER, M. Léon BLUM (1948-1950), Sir Winston CHURCHILL, Comte R. COUDENHOVE - KALERGI, MM. Alcide de GASPERI (1948-1954), Robert SCHUMAN, Paul-Henri SPAAK.

Président: Robert Schuman

Vice-Présidents: Robert BICHET, Sir Rbert BOOTHBY, Hermann PUENDER.

Délégué général à la Propagande: André PHILIP.

Délégué général aux Relations Extérieures: Docteur J.-H. RETINGER.

Trésorier: Baron BOEL.

Secrétaire général: Robert van SCHENDEL.

CONSEIL INTERNATIONAL

Président: Robert Schuman

Membres: Délégués des Mouvements affiliés, des Conseils Nationaux, des Comités nationaux en exil et des Organisations associées.

BUREAU EXECUTIF INTERNATIONAL

Président: ROBERT SCHUMAN, Hermann ABS, Edward BEDDINGTON-BEHRENS, P. R. BENTZ van den BERG, Robert BICHET, Baron BOEL, Georges BOHY, Arthur CALTEAUX, CRAVATTE, René COURTIN, Jean DRAPIER, Mulhis ETE, Fritz ERLER, Palmiro FORESI, André FRANCOIS-PONCET, Hans FURLER, Enrique GIRONELLA, Frode JAKOBSEN, LASKARIS, Lord LAYTON, René LHUILLIER, Eduard LUDWIG, Salvador de Madariaga, Roger MOTZ, Franco NOBILI, H. R. NORD, Randolfo PACCIARDI, André PHILIP, Georges REBATTET, Dr. J. H. RETINGER, Dieter ROSER, Etienne de la VALLEE-POUSSIN, Ernst von SCHENK, Karl WISTRAND, Terje WOLD, Robert van SCHENDE.

CONSEIL PARLEMENTAIRE DU MOUVEMENT EUROPEEN

Président Georges BOHY.

COMITE D'ACTION

Président André FRANCOIS-PONCET

COMMISSIONS

Commission Économique et Sociale Hermann ABS
 Commission pour la Jeunesse Robert SCHUMAN
 Commission Culturelle Salvador de MADARIAGA.

MOUVEMENTS AFFILIES

Présidents:

Ligue Européenne de Coopération Économique Baron BOEL.
 Mouvement Libéral pour l'Europe Unie Roger MOTZ.
 Mouvement Socialiste pour les États-Unis d'Europe André PHILIP.
 Nouvelles Équipes Internationales Auguste De SCHRIJVER.
 Union Européenne des Fédéralistes Enzo GIACCHERO
 Centre d'Action Européenne Fédéraliste Henri BRUGMANS

INSTITUTIONS AUTONOMES

Centre Européen de la Culture (Genève) Denis de ROUGEMONT.
 Directeur
 Collège d'Europe (Bruges) H. BRUGMANS, Recteur.
 Commission de l'Europe Centrale et Orientale Étienne de la VALLEE-POUSSIN, Président.

ORGANISATION ADHERENTE

Président:

Conseil des Communes d'Europe Jean BARETH

ORGANISATIONS ASSOCIEES

(voir la brochure « Construction Européenne »)

SECRETARIAT GENERAL INTERNATIONAL

BRUXELLES: 44 rue Belliard, Tel. 13.45.75

SECRETARIAT INTERNATIONAL POUR LA JEUNESSE

Délégué Général André PHILIP.
 Délégué Général des Organisations de Jeunesse affiliées Franco NOBILI.
 Secrétaire Général Philippe DESHORMES.

Siège: 44 rue Belliard - Bruxelles, - 4 Tel. 13.45.15

LES CONSEILS NATIONAUX: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse, Turquie.

JACQUES TREMPONT

PRIMAUTE DE L'OPINION

A chaque phase du développement social correspond une loi nouvelle. « Uni societas, ibis jus » disaient les juristes romains. C'est une loi d'évidence: à chaque fois qu'apparaît entre les hommes un processus nouveau de sociabilité, c'est-à-dire la pratique et la régularisation d'un faisceau d'intérêt commun au-dessus des réalisations sociales antérieures, naît en même temps un système de droit traduisant en normes obligatoires ce nouveau phénomène de solidarité.

Mais ni le fait ni le droit ne parviendraient à engendrer une Communauté européenne vraiment unie s'ils n'étaient puissamment soutenus par la psychologie des peuples.

L'Europe à Six n'est pas affaire d'institutions nées de l'esprit des juristes ou des économistes; elle sera le fruit de la volonté des peuples. Or, et ceci est bien le drame du moment, l'opinion publique ne saisit pas encore la logique de l'Europe. Sa conscience est en retard sur le milieu nouveau; elle méconnaît les périls certains et les bienfaits possibles devant lesquels elle se trouve. L'homme moderne pense encore dans le cadre des Etats nationaux, alors que le jeu des forces réelles est international et opère à l'échelle des continents. Il fait encore ses évaluations en terme de kilomètres quand la mesure est l'heure de vol. Il n'a pas encore clairement perçu que l'électronique, les missiles intercontinentaux et les échanges commerciaux ont redistribué nos voisinages en même temps qu'ils les rendaient plus étroits.

Cet état n'est pas irrémédiable. L'opinion publique est aussi disposée à l'enthousiasme qu'à la révolte, pourvu qu'elle soit éclairée. Son scepticisme ne révèle que de l'ignorance.

Les progrès réalisés dans la coopération internationale l'ont été essentiellement dans la mesure où il ont été accomplis par des techniciens agissant entre eux de façon plus ou moins indépendante de leurs gouvernements et à l'insu de l'opinion publique, particulièrement de l'opinion parlementaire de leurs pays. Les experts ont ainsi été, plus que les gouvernements, responsables et innovateurs.

Le moment est venu de réconcilier le travail des experts, l'action des gouvernements et l'adhésion des opinions publiques. Cette oeuvre impose aux élites européennes une lourde responsabilité.

Une démocratie ne peut vivre que par la valeur de ses élites: élites intellectuelles qui, dans

les arts, les lettres et les sciences, font le prestige d'une civilisation, mais plus encore élites morales qui, dans la vie sociale et surtout dans la vie politique, assurent seules la grandeur et la pérennité de la Cité.

Pour guider la démocratie — que ce soit dans un Etat national ou dans la Communauté des Six — des hommes doivent se lever, unissant à leurs qualités humaines le sens élevé du bien public dans son acception désormais la plus large, tant du bien national que du bien international.

Tant il est vrai que ce n'est pas avec des institutions seulement que l'on fait vivre une démocratie, mais bien avec des hommes.

LISEZ...

EXIL ET LIBERTÉ

Organe mensuel de l'Internationale
de la Liberté

(Union pour la défense des peuples opprimés)

Abonnez-vous: Exil et Liberté

7, av. Léon-Heuzey - Paris (16^e)

AIDEZ LES PEUPLES OPPRIMÉS!

L'ANGLETERRE ET L'EUROPE

Il faut un nouveau rapprochement

par Sir EDWARD BEDDINGTON-BEHRENS

Chairman of the United Kingdom Council of the European Movement

La tâche la plus urgente et la plus délicate qui s'offre au gouvernement britannique en 1959 est d'empêcher que le point mort où se trouvent actuellement les négociations commerciales ne finisse par diviser l'Europe Occidentale en camps économiques adverses. Permettre à un tel désastre de se produire juste au moment où la France, l'Allemagne et le Royaume Uni ont des chefs de gouvernements orientés solidement et de façon stable vers la politique européenne, serait perdre une opportunité qui ne se représentera vraisemblablement pas avant de longues années.

Pas davantage ce pays ne peut-il se permettre de sous-estimer la sérieuse concurrence qu'une France et une Allemagne économiquement unies poseraient sous les gouvernements dynamiques dont elles bénéficient actuellement. La bataille des marchés qui en résulterait affaiblirait gravement la puissance occidentale. Elle simplifierait aussi grandement l'offensive économique des Soviétiques dans les pays sous-développés.

Sortir de l'impasse

Il est donc urgent que la Grande Bretagne prenne une initiative pour sortir de l'impasse. La gravité du cas demande un examen nouveau et radical de ce que ce pays est en mesure d'offrir.

On pourrait éventuellement envisager avec le Commonwealth un accord qui l'amènerait à entrer plus avant dans l'association de la Grande Bretagne avec l'Europe que ne

pourraient le faire nos premières propositions pour la zone de libre échange. Si une telle union économique était possible (à laquelle s'ajouteraient les Pays Scandinaves, la Suisse et l'Autriche) elle apporterait en pratique les avantages auxquels mirait la conférence d'Ottawa, mais sur une plus large échelle.

La réalisation de ces nouvelles propositions, même en admettant qu'il y ait de la bonne volonté des deux côtés, demanderait inévitablement longtemps. Mais elles ne barrent aucunement la voie à un effort plus immédiat vers la réalisation d'un compromis dans les négociations actuelles sur la zone de libre échange. Les propositions ci-dessous affrontent quelques unes des principales difficultés rencontrées au cours des négociations précédentes.

Propositions

1) Nous travaillerions à l'harmonisation de tous les tarifs de la production industrielle. Je ne vois pas en quoi ceci léserait l'industrie britannique dont les tarifs sont au niveau de ceux de France et d'Allemagne. Ceci écarterait l'un des plus gros obstacles des précédentes négociations. Les produits de l'industrie du Commonwealth entreraient en Grande Bretagne sur le même pied que les produits européens.

2) Si nous faisons cette concession nous maintenons l'entrée libre des matières premières. Mais puisque le niveau des tarifs de catégorie G pour les matières premières (où

sont inclus le plomb, le zinc et l'aluminium), dans le Traité de Rome, n'a pas encore été établi (le cuivre et la laine entrent sur le marché commun, libres de taxes) une concession britannique sur l'harmonisation des tarifs amènerait probablement les «Six» à fixer pour la catégorie G un tarifs bas. En adjonction à l'harmonisation des tarifs voilà qui écarterait bien des obstacles en rapport avec les certificats d'origine.

3) Nous pourrions admettre quelques clauses particulières pour les pays en difficulté avec leur balance des paiements: une concession que la Grande Bretagne elle-même pourrait trouver nécessaire à un moment quelconque de l'avenir. Ceci permettrait à la France d'exporter librement et de restreindre ses importations pour une période, mettons, de 4 ou 5 ans, jusqu'à la rectification de sa balance des paiements. Nous pourrions généreusement aider à la réussite de la politique financière du gouvernement de Gaulle; car aucune organisation européenne ne saurait réussir, tant que la position de la France n'est pas forte et stable.

4) Les pays du Marché Commun attachent une grande importance à la création d'institutions adéquates et à la coordination des politiques sociales et économiques. Nous avons beaucoup de chemin à faire pour rencontrer leur point de vue. La Conférence Européenne Industrielle de Londres, l'an dernier reconnaissait à l'unanimité la nécessité de coordonner plus étroitement les politiques financières et éco-

nomiques des pays européens afin d'éviter un éventuel chômage à l'avenir. La récente convertibilité de nombreuses monnaies européennes n'a fait que rendre cette nécessité plus urgente.

Politique agricole

Nous commettons l'erreur de croire que nos propositions pour la zone de libre échange, «exclueraient l'agriculture». Si nous avions dit que, sur la ligne des Traités de Rome nous aurions négocié la création «d'un marché des produits agricoles» en assurant la protection de notre agriculture métropolitaines et des produits du Commonwealth, nous nous serions assurés la sympathie et la compréhension de nos associés européens. Entre les «Six» dont les politiques agricoles sont moins libérales que les nôtres, nulle liberté de commerce agricole n'a été proposée; et leur politique agricole n'a pas encore son assiette.

En fait, durant ces deux dernières années, et en vue de nos propositions de zone de libre échange nous avons tenu bon en augmentant nos importations d'Australie et de Nouvelle Zélande, en dépit de charges considérables. Le Continent n'a jamais été en mesure de comprendre assez que nous étions en Europe les plus grands importateurs de produits agricoles, ayant importé en 1957 pour 3 millions de Livres Sterling des pays de l'OECE, dont 140 millions des «Six»; et que les pays du Commonwealth étaient disposés à nous donner un pourcentage préférentiel de 10% sur les marchandises industrielles entrant en Grande Bretagne.

* * *

Tout ceci donne au Continent l'impression que nous voulons tous les bénéfices du Marché Commun sans ses charges, alors que de vastes sections de l'industrie britannique, comme les textiles, le pa-

L'Assemblée des délégués du Conseil des Communes d'Europe

Du 9 au 11 février s'est tenue à Milan l'Assemblée des délégués du Conseil des Communes d'Europe, en présence des représentants des pays membres du Conseil de l'Europe et de Suisse et sous la présidence de MM. Henri Cravatte et Negel.

Les délégués ont notamment étudié les problèmes touchant la participation des pouvoirs locaux aux institutions européennes présentes et futures.

En conclusion, deux résolutions ont été votées. D'une part:

— demandant la création d'un Parlement bicaméral au sein d'une communauté politique européenne, l'une des Chambres étant issue au suffrage universel direct; l'autre, désignée par les nations et les collectivités régionales et locales.

— Dans l'immédiat, elle exige l'application rapide de l'article 138 du Traité de Rome et simultanément l'élaboration par l'Assemblée Parlementaire Européenne d'un projet d'élection au suffrage universel indirect de représentants des nations et des collectivités régionales et locales, laissant à l'Assemblée le soin de préciser si les deux représentations siègeraient dans une seule assemblée ou dans deux Chambres différentes.

D'autre part, une résolution dans laquelle l'Assemblée a décidé de porter son attention sur les quatre points suivants:

1°) veiller au respect du principe de l'annualité de la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux;

2°) Orienter celle-ci de manière qu'elle ne soit pas seulement une conférence d'experts mais qu'elle soit vraiment une assemblée représentative

3°) obtenir la reconnaissance du Comité de Six;

4°) obtenir que la Conférence Européenne des Pouvoirs Locaux puisse se réunir au niveau des Six avec le statut d'une assemblée représentative formée auprès des Communautés Européennes.

pier, l'industrie photographique et horlogère etc... savaient qu'elles allaient être sérieusement frappées, mais avaient accepté les sacrifices prévus. Et voilà que juste au moment où l'Angleterre est plus prête que jamais à faire un pas en avant sur la voie de l'intégration économique européenne, certains de ses partenaires européens font un pas en arrière.

L'Angleterre et l'Europe occidentale sentent aujourd'hui un besoin profond, désespéré, de réaliser une plus grande unité et une plus étroite solidarité. Réalisation qui, non seulement donnera à l'Ouest un nouveau sentiment d'achèvement, mais l'aidera à rétablir l'équilibre d'une balance mondiale des puissances qui penche aujourd'hui à notre désavantage.

L'industrie américaine et l'intégration économique de l'Europe

L'entrée en vigueur du Marché Commun incite visiblement les milieux d'affaires américains à s'établir ou à consolider leurs positions en Europe, soit en créant de toutes pièces de nouveaux appareils de productions dans un des six pays de la Communauté, soit en agrandissant ceux qui fonctionnent déjà, soit en cédant les licences de fabrications à des sociétés européennes, soit encore en achetant des actions et des droits contractuels dans des sociétés européennes.

C'est ainsi que la *Ford International* a ouvert des bureaux à Bruxelles, que *Du Pont* négocie avec des sociétés belges et néerlandaises, que *H. J. Heinz* a racheté la fabrique de conserves néerlandaise *Taminiau* à Elst, que *Lockheed Aircraft Corp.* traite avec un groupe d'industries allemandes au sujet de la construction sous licence, en Allemagne, du chasseur *Lockheed F-104*, qu'*Argus Chemical* vient d'élire domicile à Bruxelles et *Consolidated Electronics* à Francfort... Pour être complet, il faudrait citer quelques centaines de firmes aux noms plus ou moins prestigieux, qui sont toutes décidées à tenter leur chance sur le continent avant que la concurrence locale ait eu le temps de s'organiser.

A en croire «*Time*» et «*Business Week*» qui se sont livrés à des enquêtes approfondies sur l'implantation des Six, les regards des bailleurs de fonds «yankees» se tournent de préférence vers les Pays-Bas et la Belgique. En effet, les investissements américains par tête d'habitant s'élèvent à 19 dollars 60 aux Pays-Bas, 7 dollars 50 en Belgique, 10 dollars 30 en France, 9 dollars 80 en Allemagne et 4 dollars 80 en Italie. Depuis 1946, 86 usines entièrement américaines ont

été installées aux Pays-Bas et 38 en Belgique, ce qui représente un investissement total de 280 millions de dollars et la création de 40.000 nouveaux emplois.

Les motifs d'élection seraient de trois ordres: les Pays-Bas et la Belgique jouissent d'une stabilité politique et sociale plus grande que la France, enregistrent une production industrielle supérieure à l'Italie et sont moins exposés militairement que l'Allemagne. Ajoutons que les deux piliers de Benelux n'ont pas cessé depuis la fin de la guerre de manifester ouvertement leur désir d'accueillir des capitaux américains et se sont très tôt efforcés (contrairement à un pays comme la France, par exemple) d'en faciliter l'entrée en adoptant une réglementation très libérale.

Il ne faudrait pourtant pas surestimer l'importance de la présence financière américaine sur le Marché Commun. Les chiffres connus prouvent qu'elle reste modeste par rapport aux autres pays d'Europe. En 1957, le total des investissements américains directs en Europe occidentale atteignait presque 4 milliards de dollars, dont 1,9 milliard dans le seul Royaume-Uni, 496 millions en Allemagne, 457 millions en France, 233 millions en Italie, 213 millions aux Pays-Bas, 156 millions en Belgique et 118 millions en Suède. Les principales activités intéressées étaient (en 1957) l'industrie de transformation (2 milliards), le pétrole (1,2 milliard), le commerce (337 millions), les services publics (54 millions) et les mines (50 millions).

Quant à la Suisse — et plus particulièrement à Genève — elle abrite une nuée d'«attachés commerciaux» d'un type nouveau en la personne d'hommes jeunes et dynami-

ques qui défendent en Europe («on the spot») les intérêts des géants de l'industrie aéronautique. *Lockheed* (première venue à Genève dès octobre 1945), *Douglas*, *Boeng*, *Fairchild*, *Convair*, *North American Aviation*, *General Electric*, *Radio Corporation of America*, *American Machine and Foundry*, *Montgomery Equipment*, *Union Carbide*, *Westinghouse International Atomic Power*, *Procter and Gamble*, *Chrysler*, *Royal McBee International* ont, à côté de beaucoup d'autres, pignon sur rue à Genève et assurent la représentation commerciale de leurs mandants sur tous les marchés européens et quelquefois même au Moyen-Orient et en Afrique.

Mais pourquoi sont-elles si nombreuses à avoir choisi Genève? Mille raisons militent en faveur de la ville des nations et de la Suisse, parmi lesquelles on citera: sa situation centrale, l'excellence de ses communications ferroviaires, routières et surtout aériennes, les «facilités» de son régime fiscal, son niveau de vie élevé, ses appartements confortables, la neutralité politique du pays, la stabilité sociale, la solidarité monétaire, la possibilité d'engager du personnel multi-lingue...

Qu'elle le veuille ou non, l'Europe entière doit se rendre à l'évidence: la présence de ces multiples entreprises «étrangères» sur son sol atteste et consacre la supériorité technico-commerciale américaine. L'Europe ne peut qu'accueillir favorablement cette invasion pacifique d'hommes et de capitaux qui sont certes des concurrents, mais qui en contribuant à développer ce que l'on appelle le «mouvement d'affaires» redonnent vie et peut-être vigueur à ses propres industries.

E U R A T O M

En janvier dernier des membres de la commission de l'Euratom, sous la conduite du professeur Enrico Medi, vice-président de la commission, sont venus en Italie pour visiter, notamment, le Centre National de Recherches nucléaires d'Ispra. Arrivé à Rome le 13 janvier la Commission a été reçue par M. Amintore Fanfani et par le Président de la République M. Giovanni Gronchi. Le 14 la Commission a été reçue par S.S. Jean XXIII, puis a visité le Centre atomique de Frascati.

En clôture de cette visite, les membres de la Commission ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle M. Enrico Medi a prononcé le discours dont nos lecteurs trouveront ci-dessous des extraits.

... «Je dois dire que notre commission a été vraiment très satisfaite de ce que le gouvernement italien nous a montré sur quelques activités organisées dans le secteur de l'énergie nucléaire. Étant donné le peu de temps dont nous disposions (...) nous n'avons pu visiter bien d'autres initiatives de caractère privé, national ou «paranational» existant en Italie, aux centres de recherche et à d'autres centres de caractère industriel. Ce que je vais vous dire brièvement regarde donc le secteur que nous avons visité. Soit durant notre visite à Milan, soit durant notre visite à Rome au Centre de Recherche, nous avons constaté l'ardeur avec laquelle l'Italie s'est consacrée au développement de l'industrie nucléaire dans le cadre de l'Euratom, si bien que la collaboration entre l'Italie et l'Euratom est, certes, une question établie par un traité, mais c'est aussi quelque chose de plus profond et de plus intime et qui fait que cette Europe est Italie et que l'Italie est Europe. C'est ce que nous avons pu constater d'un point de vue technique (...) Je peux vous dire qu'en Italie, au Centre d'Ispra pour ce qui concerne

la partie plus spécialement technique, comme au Centre de Frascati plus spécialement pour la recherche, comme dans les contacts que nous avons eus avec les responsables de la formation de notre jeunesse, nous avons enregistré un progrès vraiment sensible et concret.

* * *

Voici quelques informations sur la première année d'activité de la Commission Euratom: il y a un an, existaient un Traité et cinq commissaires. Au cours de l'année qui vient de s'écouler la Commission s'est préoccupée de respecter, dans l'accomplissement de ses diverses tâches, tous les termes du Traité. (...) A-

vant le 31 décembre 1958 nous avons rempli toutes les tâches fixées, et notamment: présenter au Conseil des Ministres les propositions regardant les normes de base pour la protection sanitaire; le 22 décembre le Conseil des Ministres des six Pays d'Europe a accepté la proposition d'Euratom à l'unanimité; et maintenant, sur ces propositions, les gouvernements élaboreront les lois nationales harmonisées selon les directives d'Euratom.

Protection sanitaire

Les lois sur la protection sanitaire des radiations atomiques sont évidemment les premières du monde en la matière. La procédure a été longue, et si sérieux et important l'examen scientifique que l'agence de l'OECE a adopté nos propres normes qui deviendront, espérons-le celles de tous les Pays du monde.

Autre tâche importante, celle qui regarde le Traité avec les États-Unis d'Amérique pour la création dans les Pays d'Europe d'une industrie nucléaire tendant directement à la création, à la production et à l'installation pour un million de Kilowatts par énergie nucléaire. En outre, nous avons élaboré un plan de recherche. Dans le champ des relations extérieures nous préparons un accord avec la Grande Bretagne. D'autres Pays tiers, en dehors de la Communauté, ont demandé à faire partie de l'Euratom à travers des traités de collaboration unitaire et commune. Dans le secteur des relations à l'intérieur de la Communauté, nous avons contacté l'Assemblée, les Commissions parlementaires, le Conseil d'Europe, avec le Comité scientifique et technique composé de vingt-quatre personnalités é-



minentes des six Pays, nous avons des relations continues qui vont jusqu'à la collaboration, avec le Comité économique et social composé de 101 personnalités et avec les autres organes constitutifs de notre Communauté nous sommes également en rapports suivis. La collaboration est entière, efficace, cordiale.

L'Université européenne

Dans les autres secteurs on a fait l'inventaire de toutes

les industries nucléaires existantes et des activités scientifiques des six Pays dans le domaine de l'énergie nucléaire; enfin, avant le 31 décembre, a été présenté au Conseil des Ministres le projet Euratom pour une Université Européenne. Université de l'Europe pour l'Europe, tendant à former les jeunes et la classe qui un jour participera plus activement aux structures et à la construction du grand édifice européen.

vailler et chercher pour améliorer ces réacteurs, ce qui doit être fait en collaboration. Notre tâche, on le sait, ne consiste pas seulement à construire des réacteurs de puissance, mais aussi à fonder une industrie nucléaire. Nous avons donc insisté auprès de nos amis d'Outremer pour qu'ils nous permettent d'utiliser toute leur expérience, qui est grande, par exemple, pour le traitement chimique des éléments de combustible et aussi pour la préparation des éléments de combustible, pour installer non seulement des réacteurs de puissance, mais aussi une véritable industrie nucléaire.

Enfin, il y a un autre problème qui est étroitement lié aux programmes nationaux et auquel il faut trouver une solution avant d'entreprendre la réalisation des grands programmes de réacteurs de puissance: le problème des assurances (...). Nous croyons qu'il faudra en arriver à la signature d'une convention qui est déjà en cours d'élaboration à l'OECE. Il faut que, dans les plus brefs délais, soient assurés les risques de cette industrie, (...) bien qu'il ne faille pas exagérer ces risques. En effet les précautions qui ont été prises sont si nombreuses que la sécurité de cette industrie est très grande.

EURATOM ET ETAT - UNIS

Et voici ce que l'Ambassadeur M. Krekeler a dit à propos des accords Euratom-Etats-Unis:

Le Traité que nous avons signé avec les Etats-Unis et celui que nous nous proposons de signer avec la Grande Bretagne se distinguent des traités que ces deux gouvernements ont déjà signé avec les Pays de la Communauté. Entre le gouvernement anglo-saxon et les gouvernements des Pays de la Communauté existent déjà en effet des traités bilatéraux. Dans le cas actuel il y a une distinction nette et claire: le Traité que la Communauté a conclu est plus avantageux et intéressant pour nous. Il s'agit du problème du contrôle. Le Traité prévoit en effet que le contrôle de l'utilisation des matières fissiles appartient à la Commission et celle-ci a le devoir de contrôler l'utilisation des matières fissiles. Or, pour la première fois les Etats-Unis consentent à ce que ce contrôle qu'ils se réservent sur la base des traités bilatéraux, soit exercé par la Communauté. Donc, dans le cas où les installations seraient construites selon les termes du traité avec les Etats-Unis, c'est l'Euratom uniquement qui en contrôlerait l'utilisation.

Il devrait en être de même pour le Traité avec l'Angleterre.

D'autre part, le Traité avec les Etats-Unis doit être considéré sous un triple aspect. Une

partie prévoit la construction de nombreux grands réacteurs de puissance (6 ou 7) réacteurs industriels dont la puissance totale sera de 1 million de kw. installés. C'est une énergie considérable. Une autre partie du traité s'occupe des modalités de construction de ces réacteurs en utilisant les expériences américaines. La troisième partie regarde un vaste programme commun de recherche et de développement. En effet la construction de réacteurs n'est pas encore assez développée pour que l'on puisse négliger la question. Il faut absolument tra-

ACTIVITE DU CONSEIL D'EUROPE

A la fin de février les membres de la Cour Européenne des Droits de l'Homme ont tenu leur première réunion à Strasbourg. Il s'agit d'une réunion de travail consacrée à l'élaboration du Règlement de la Cour.

Au cours de la séance du 24 février, Lord McNair ancien Président de la Cour Internationale de Justice à La Haye, a été élu Président provisoire de la Cour.

On se souviendra que les conditions indispensables à la création de la Cour — clé de voûte de l'appareil juridique prévue dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme — ont été satisfaites le 3 septembre 1958, date à laquelle a été dé-

posée la huitième déclaration d'acceptation de sa compétence obligatoire. Les membres de la Cour ont été élus par l'Assemblée en janvier sur une liste de candidats présentée par les Gouvernements membres.

La Cour Européenne des Droits de l'Homme, a formé trois commissions en vue de la mise au point de ses méthodes de travail. La Commission d'Organisation est présidée par le juge belge, M. Henri Rolin, la Commission de Juridiction est présidée par le juge français M. René Cassin, la Commission du Procédure et présidée par le juge suédois H. Aké Holmback.

EUROPE EN BONNE VOIE

Les récents entretiens Segni-Adenauer ont confirmé la position européiste des gouvernements italien et allemand. De son côté, dans une interview en exclusivité pour « Actualités Européennes », M. René Courtin, Président du Comité Exécutif du Mouvement Europan a affirmé, notamment, que l'idée européenne n'a jamais été en péril en France. Voici les précisions qu'il a données à ce propos.

« Les événements politiques de mai 1958 qui amenèrent au pouvoir le Général de Gaulle n'ont pas créé de division au sein du Mouvement Européen Français — quelles que fussent les positions prises par chacun sur le plan de la politique intérieure. Autrement dit, malgré les vicissitudes de la politique française, et le choix souvent difficile qui incombait aux hommes, l'idée Européenne ne fut jamais mise en péril, et la majorité parlementaire actuelle semble acquise à l'idée européenne.

« Au début de la campagne électorale, nous avons adressé à tous les candidats un questionnaire les invitant à prendre position sur l'Europe. Parmi les parlementaires élus, 212 (sur 550) acquiescèrent à notre programme. Mais un bon nombre avaient estimé inutile de réaffirmer un engagement qui était déjà connu (...)

« Notre "Premier" Français, M. Michel Debré, se considère comme "Européen", bien que sa politique se soit trop souvent opposée à la nôtre. Mais cinq membres au moins du nouveau Gouvernement peuvent être considérés comme des Européens convaincus: ce sont MM. Pinay, Lecourt, Bacon, Buron et Giscard d'Estaing.

En tant qu'économiste, je me réjouis personnellement des mesures fiscales et monétaires qui viennent d'être adoptées en France. Elles me semblent les seules susceptibles de permettre l'entrée effective de notre pays dans le Marché Commun.

Réunion des Ministres des "Six,"

Le 16 Mars les Ministres des Affaires Etrangères du MEC se sont réunis à Bruxelles, avant le départ de M. Pella pour Londres. La réunion était présidée par M. Couve de Murville et groupait, outre les deux ministres de France et d'Italie M. Von Brentano pour l'Allemagne de l'Ouest, M. Wigny pour la Belgique, M. Luns pour la Hollande et M. Schauss pour le Luxembourg.

Après une longue discussion le Conseil a décidé la constitution d'un comité spécial pour examiner la possibilité d'un accord entre les 17 Pays de l'OECE en vue de la création d'une zone de libre échange. Le Conseil a décidé de renvoyer à la prochaine réunion, qui se tiendra vers la mi-avril, l'élection du nouveau président de la Haute Autorité de la CECA et de renvoyer la discussion pour le choix de la nouvelle capitale européenne.

Avant de décider la constitution du Comité restreint pour l'accord avec l'OECE, M. Giuseppe Pella est intervenu dans la discussion pour souligner le fait que l'Italie partage le point de vue selon lequel il est op-

portun de voir grand (solution mondiale) sans toutefois perdre de vue la nécessité d'arriver rapidement à une association à dix-sept (solution européenne).

La délégation italienne a insisté pour l'institution d'une formule d'association européenne, non limitée à une zone de libre échange, mais plutôt du type union douanière, puisqu'il est impossible d'ignorer les problèmes des tarifs extérieurs et de l'harmonisation des politiques économiques et sociales.

En ce qui regarde le ou les sièges des institutions européennes, la délégation italienne a rappelé qu'indépendamment du choix territorial, il faut tenir compte de l'idée de « district européen » qu'il convient d'approfondir sous tous ses divers aspects, juridiques, intérieurs et internationaux.

Avec l'approbation des autres Ministres, M. Giuseppe Pella a enfin constaté que tous sont d'accord sur un principe important: l'Université Européenne doit être en Italie; il ne reste donc plus à discuter que du type et des dimensions.

C'est d'ailleurs un membre de notre Mouvement, M. Jacques Rueff, qui a présidé le Comité chargé d'établir ce programme. (...)

Notre Mouvement Européen a désormais deux préoccupations essentielles: la première concerne notre objectif de faire élire au suffrage universel direct (partiellement ou dans sa totalité) l'Assemblée Parlementaire Européenne. La seconde concerne la situation de l'Afrique et en particulier des états dits « indépendants ». La Tunisie, le Maroc et la Guinée se sont détachées de la Commu-

nauté. Les autres semblent concevoir leur rattachement comme une étape vers l'indépendance future, alors que nous estimons qu'ils doivent rester associés à l'Europe des six, qui seule peut leur garantir l'appui économique et la sécurité nécessaires à leur développement. C'est une des tâches urgentes du Gouvernement français que de rechercher, avec tous les Africains, et en accord avec ses associés Européens, un statut Eur-Africain qui respectera le juste désir de ceux qui accèdent à l'indépendance de diriger leur affaires intérieures ».

Une leçon que les Européens ne doivent pas

HUMANISME

C'est un titre que nous empruntons au grand Européen disparu récemment, Pierre Frieden. Il n'est pas un Pays d'Europe qui n'ait eu, lors de la dernière guerre, sa résistance. Résistance contre une politique, une idéologie qui menaçaient sa civilisation. A l'occasion d'un douloureux anniversaire évoqué et commémoré le 24 mars à Rome, aux Fosses Ardeatines où périrent 336 martyrs de la Résistance italienne, citons aussi les fortes paroles qui font partie du texte du grand homme politique luxembourgeois (Pierre Frieden « Variations sur le thème humaniste et Européen ». Edit. Self Luxembourg, Humanisme et Résistance).

A chaque moment notre vie est faite de passé, de présent et d'avenir. Le passé, comme un courant, se prolonge dans le présent, et l'avenir, comme un aimant, l'attire à lui. Ce n'est donc pas trahir les devoirs de l'heure présente, ni les exigences de demain, si nous consacrons au passé quelques heures de souvenir et d'émotion.

Les journées de la Résistance nous invitent à lever le voile que l'oubli tisse, jour par jour, sur les événements, même les plus tragiques de notre histoire. Nous nous penchons aujourd'hui pieusement et douloureusement sur un gouffre d'angoisse et de crimes hitlériens, pardessus les monceaux de cadavres, nous voyons des milliers de mains tendues dans les supplications désespérées; du fond de ces temps monstrueux nous entendons monter l'immense lamentation des mourants et des survivants; aucune imagination ne saurait réaliser toute l'étendue et la profondeur de cet océan de souffrances où pendant cinq années de guerre et de terreur l'humanité a été plongée (...)

Telle a été la source profonde, la raison dernière de notre résistance et là est encore son avenir, sa garantie de durée. Elle a été en première ligne un phénomène de guerre, elle sera encore une nécessité des temps de paix, car l'homme reste toujours menacé dans son humanité vraie. L'ennemi de l'homme veille éternellement et ne désarme pas et nous devons veiller à notre tour et ne pas

désarmer. Camarades, si vraiment vous avez compris la loi profonde de la vie, si vraiment vous voulez que cette lutte qui a coûté tant de sang et tant de souffrances n'ait pas été vaine, ne désertez pas vos cadres. Serrez les rangs comme au temps des barbares et préparez la résistance de demain qui sera encore et toujours la défense des droits souverains de l'homme, image de Dieu. Nous n'avons pas seulement une patrie à défendre, mais une conception de l'homme et de la vie, une philosophie très simple, un humanisme que les humbles comprennent et que les savants obscurissent parfois de leurs vaines subtilités. C'est l'idée profonde de la plus



oublier

T R E S I S T A N C E

humaine des religions qui ordonne le respect sinon l'amour des hommes. C'est aussi le testament mystique de nos héros et de nos martyrs.

Je les imagine, ces millions de fantômes surgissant la nuit de leurs tombes et de leurs cendres dispersées à travers l'Europe et se cherchant à travers l'espace pour former le grand cortège des morts, et pour rappeler aux vivants pourquoi ils ont péri dans l'horreur et l'abandon des champs de bataille, des maquis, des geôles et des camps. Ils nous supplient, nous les vivants, de continuer la lutte et d'empêcher que ne se renouvellent

pour leurs enfants les visions apocalyptiques de la guerre et de la terreur.

C'est encore la supplication que fait entendre le choeur des fugitifs de toutes les nations qui essaient leur dernière chance et s'assemblent dans la cabane déserte du glacier de montagne. Dans leur détresse suprême en face de l'ennemi, leurs voix et langues diverses s'unissent fraternellement et forment une harmonie simple et vivante qui exprime le dernier mot de toute politique et de toute sagesse humaine: Soyons hommes et frères.

24 mars 1944 :

LES FOSSES ARDEATINES

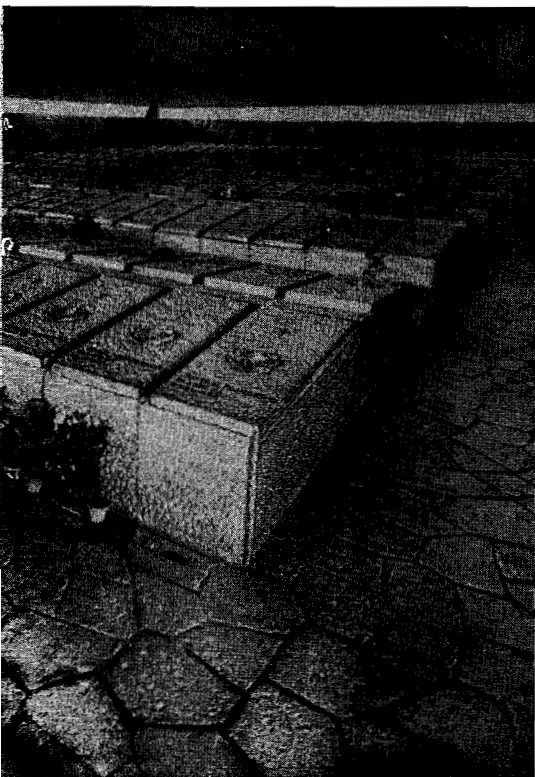
Le 24 mars 1944, à Rome, 336 Italiens, officiers de l'armée, avocats, médecins, commerçants, industriels, ouvriers, paysans, employés artisans, un prêtre et un diplomate, un jeune garçon de 14 ans, étaient massacrés aux Fosses Ardeatines par les forces hitlériennes d'occupation, en représailles d'un attentat contre quelques soldats allemands.

Un Mausolée National a été édifié à l'endroit où les victimes tombèrent. Dans un étui de zinc muré le 1er novembre 1947 au moment où fut posée la première pierre du Mausolée, un document dit:

«Nous avons été massacrés en ce lieu parce que nous luttâmes contre la tyrannie intérieure, pour la liberté et contre l'étranger pour l'indépendance de la patrie. Nous rêvâmes une Italie libre, juste, démocratique. Notre sacrifice et notre sang en soient la semence et l'exhortation pour les générations à venir».

Et sur la pierre tombale recouvrant le premier des 336 sarcophages, on peut lire cette inscription:

«Ce sarcophage ne renferme aucune dépouille mortelle. Il est vide. Mais il est le premier des tombeaux des martyrs des Fosses Ardeatines. Symbole et souvenir du commun sacrifice de tous ceux qui, volontaires du risque et de la mort, tombèrent par dizaines de mille pour délivrer la patrie de la tyrannie intérieure et de la servitude extérieure; pour lui redonner la sécurité de la paix et l'indépendance du travail dans la justice suprême des libres lois humaines».



PIERRE FRIEDEN

Les fondements humains de la paix

Rendant hommage à un homme politique de premier plan, à un grand européiste, qu'une mort prématurée vient d'enlever aux hautes tâches qui l'attendaient, nous publions ci-dessous un texte de Pierre Frieden extrait de son livre « Variations sur le thème humaniste et européen », sous le titre « Les fondements humains de la paix ».

(...) A aucun moment de l'histoire politique et diplomatique, nous n'avons constaté avec autant d'évidence que ce qui rend possible la guerre — et aussi la paix, c'est un état d'esprit et une sensibilité des peuples. Il est inconcevable, actuellement, qu'une guerre éclate entre l'Angleterre et les Etats-Unis, quels que soient les conflits qui divisent et opposent ce deux pays; l'état d'esprit des deux peuples écarte une telle possibilité. Pour le dire d'un mot, il existe entre eux un climat psychologique que nous appelons: fraternité

Par contre, entre l'Est et l'Ouest, il règne un état de pensée et de sensibilité intoxiquée de méfiance et de peur réciproques qui rend bien possible le recours aux armes, c'est-à-dire au meurtre collectif, au fratricide. Ce climat ne dérive pas de la différence des régimes économiques et politiques, mais plutôt de la propagande idéologique et psychologique qui remplit les esprits de préjugés et les sensibilités de sentiments mauvais. Il dérive encore du manque de relations purement humaines, relations de voisinage, contacts et habitudes communes (...)

La force du mal est dans l'instinct, elle est encore, par malheur, dans notre esprit et notre sensibilité. Il y a un esprit du mal, il y a Satan et Méphistophélès en nous, qui nient par principe et désirent que tout rentre dans le néant, le plus vite possible.

Nous connaissons les composantes de cette force du mal:

La jalousie qui souffre de voir les autres nous égaler, l'envie qui rage de se voir dépasser, la cupidité, la soif de domination, l'orgueil, la haine, la vengeance, tous ces explosifs, tous ces poisons de l'âme. Et ces forces mauvaises ne sont pas seulement dans l'individu, elles convergent et constituent les haines collectives familiales et nationales.

Les moralistes de tous les temps les ont connues, mais généralement sous-estimées dans leur puissance. Hobbes a été bien optimiste quand il comparait l'homme au loup. Le loup n'a que l'instinct du meurtre, il ne connaît pas l'esprit du mal.

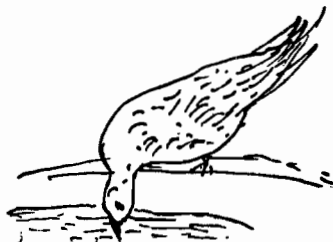
Dans son poème épique «Eve» Ch. Péguy fait dire à notre première mère, s'adressant à Dieu:

Vous savez surtout de quoi l'homme se venge, — c'est du bien qu'on lui fait et du bien qu'on lui veut. — Et cet arrière-goût pour l'ordure et la fange, — et de faire le mal par les moyens qu'il peut.

Voilà un aspect de réel hu-

main que personne n'oserait nier ou méconnaître et qui inspire le pessimisme désespéré de beaucoup d'hommes. Nous ne partageons pas ce pessimisme désespéré, parce que nous savons avec la même évidence expérimentale qu'à travers l'histoire de l'homme passe un autre courant de forces, symbolisé par le geste du bon Samaritain qui accourt pour panser les blessures que l'homme a faites à son frère, protestation tantôt instinctive, tantôt émotive et rationnelle contre le fratricide, protestation qui a commencé d'ailleurs avec le crime même, avec l'éveil de la conscience mauvaise de Caïn qui fut devant l'oeil de Dieu. La fraternité vraie, c'est-à-dire la bienveillance, le souci des autres, le sens social et même la charité et le don de soi-même au service des autres, sont des forces aussi vieilles que l'humanité, plus puissantes que celles du mal. Le bien aussi, la fraternité aussi est dans nos instincts, dans nos atavismes, dans nos esprits et nos sensibilités et il y est selon la formule de Saint Augustin intimement mêlé avec le mal: *connexa et immixta*. Ainsi, il y a une expérience historique de la fraternité, moins connue parce que l'historiographie a été plus curieuse de raconter le mal que de chanter le bien. Il y a de plus une théologie et une philosophie de la fraternité aussi vieille que la pensée humaine. Elle est dans les civilisations les plus lointaines et les plus vieilles, celles d'Asie et celles d'Europe. Rappellerai-je quelques témoignages, quelques sommets qui, pareils au Mont Sinaï et à son message enflammé et divin lancent à l'humanité entière l'appel de la fraternité?

Tout le monde connaît l'hymne à Zeus du stoïcien Cléanthe, ce *Veni creator spiritus* de l'an-



tiquité païenne. «Nous sommes, ô Zeus, de ta race, nous seuls parmi les êtres vivants, frères par filiation divine». Je ne parle pas de l'incomparable témoignage des Évangiles et de leurs appels si pressants, si entraînants à la charité et à la fraternité. Je ne parle pas de la Neuvième Symphonie de Beethoven, de cette orchestration sublime, à la fois muiscscale, théologique et philosophique de l'idée de fraternité.

Actuellement, ces grands appels qui ont résonné à travers notre histoire et à travers notre humanité du fond de la Chine et des Indes, du haut du Mont Sinaï et des collines de Judée sont pour ainsi dire transformés en axiomes de la pensée moderne qui reconnaît que l'avènement de la technique de destruction nucléaire nous accule à un dilemme d'un effroyable simplicité. Il faut s'entendre en frères ou périr en masse. Car se battre avec les moyens de la technique moderne, les savants viennent de le répéter avec une insistance dramatique, c'est se suicider collectivement. La guerre désormais ne sera pas seulement un crime, mais une sottise et la fraternité désormais ne sera plus seulement une vertu, mais une nécessité. Faisons de la fraternité non seulement une exigence de la morale, mais une loi de la politique.

Cette réflexion axiomatique ne suffira peut-être pas pour endiguer en toute circonstance les courants du mal que nous avons défini tout à l'heure. Le raisonnement seul n'a jamais suffi pour déterminer les actions et réactions des peuples. Il faut y ajouter le concours et l'appel des autres sources d'énergies spirituelles et morales. Il faut surtout faire l'éducation de la fraternité, créer un courant de forces, le soutenir, le renouveler, le défendre à tout instant, et songer en tout premier lieu à la jeunesse. Comment faut-il lui présenter notre pédagogie de fraternité? Elle doit être plus qu'un axiome de politique que les jeunes pourraient considérer comme une pusillanimité, comme une peur ou une fuite devant les ris-

LA CONFERENCE FRANCO-ALLEMANDE DE BAD-GODESBERG

Du 27 février au 1er mars s'est tenue la quatrième conférence franco-allemande, organisée par le Conseil allemand du Mouvement Européen et le Centre français de politique étrangère de Bad-Godesberg.

Placée sous la présidence de M. Hans Furler, de nombreux parlementaires français et allemands participaient à ses travaux, auxquels assistait M. Heuss, Président de la République fédérale d'Allemagne.

Les principaux sujets de discussion ont porté principalement sur:

— la crise de Berlin la défense de l'Ouest.

M. Maurice Faure, Président du groupe français du Conseil parlementaire du M. E. et président de la Commission politique, a souligné les points de vue exposés par de nombreux délégués français à savoir que le problème de Berlin-Est est un problème européen et que la sécurité européenne constitue un tout ne permettant pas d'approuver les projets de «dégagement», projets défendus par MM. Carlo Schmid et Fritz Erler (du parti social-démocrate allemand) comme moyen de modifier les données actuelles du problème et qui devraient être accompagnés de garanties portant à la fois sur la sécurité des territoires évacués et sur les populations desdits territoires.

MM. Jacquet (France) et Majonica (Allemagne) ont plaidé en faveur du maintien de l'OTAN et pour la poursuite des objectifs européens avec la participation de la République fédérale; ils ont également exprimé l'avis qu'il ne saurait y avoir de «dégagement» non assorti de désarmement contrôlé, définissant ainsi la ligne au delà de laquelle on ne saurait se replier, même au cours d'une conférence au sommet.

ques. Nous devons leur faire comprendre, à ces jeunes qui sont encore pleins du bouillonnement trouble de la vie, que la fraternité n'exclut pas la lutte, mais simplement les formes de lutte homicide, qu'elle n'est pas une diminution de la vitalité, un affaiblissement, mais qu'elle est triomphe — difficile, héroïque parfois — sur les forces mauvaises, négatives et destructives qui sont la haine, l'envie, la cupidité.

Que l'on parle, prosaïquement, de coexistence — ou plus solennellement de fraternité — il faut faire comprendre aux hommes de cette seconde moitié du 20ème siècle, qu'un drame immense se joue autour de nous, en nous et par nous, qui est l'antique drame du bien et du

mal, amplifié aux proportions mondiales, corsé et ramassé comme un dernier acte de tragédie, angoissant et terrifiant comme une vision d'apocalypse.

Il faut secouer constamment l'euphorie des hommes dits pacifiques, des hommes de bonne volonté — qui souvent restent à l'écart et cultivent leur jardin — pendant que d'autres, qui ne sont peut-être pas des hommes de bonne volonté, poussent à la roue du destin qui demain pourra nous écraser ou, si l'idée de fraternité triomphe, donner le branle à une nouvelle époque de l'histoire humaine, non dépouillée de difficultés et de lutte, mais libérée de l'horrible cauchemar de la guerre fratricide, ruine et fin de l'humanité.

Activité des Organisations Européennes

Session plénière du Comité Economique et Social de la CEE

Le 26 et 27 février, le Comité Economique et Social de la Communauté Européenne s'est réuni à Bruxelles sous la présidence de M. Roger De Staercke.

Il a entendu un rapport présenté par M. Petrilli, membre de la Commission de la C.E.E. sur la situation sociale en Europe et les problèmes qu'elle pose ou posera.

M. Petrilli a rappelé les tâches principales à résoudre avant la fin de l'année:

— conférence sur la situation sociale des travailleurs agricoles européens;

— mise au point des statuts du Fond social européen;

— conférence sur les conséquences sociales de l'automatisation.

Il a indiqué, d'autre part, que la Commission de la C.E.E. était favorable à la création d'un organisme central européen qui aurait notamment pour tâche:

1°) d'étudier de manière permanente l'évolution du marché du travail dans les six pays;

2°) de favoriser et de coordonner l'activité des institutions nationales ou internationales de placement, de façon à ce qu'aucune occasion de travail ne soit gaspillées dans la Communauté;

3°) de se substituer, au besoin, à ces institutions là où el-

les ne sont pas en mesure d'accomplir leur mission.

M. Petrilli a commenté la portée de la convention sur la sécurité sociale des travailleurs migrants qui a été conclue entre les « Six ».

Le Comité Economique et Social a formulé un avis favorable à l'installation, à Bruxelles, auprès de la Commission de la C.E.E. du secrétariat administratif chargé de l'application de la convention sur les travailleurs migrants.

Le Comité a décidé d'ajourner de deux mois la publication de son avis sur la question du libre établissement des nationaux des pays de la communauté dans les pays et territoires d'outre-mer associés à celle-ci. Il reprendra ses travaux fin avril à Bruxelles.

Création de la section suisse de la L.E.C.E.

Le 17 février s'est constituée à St-Gall la section suisse de la Ligue Européenne de Coopération Economique.

Président: Dr. H. Schindler.

Membres du Bureau exécutifs: MM. Gérard Bauer, Dr. G. Heberlein, Dr. Schmidheiny, M. Petitpierre et le Professeur Pachmann.

Après sa réunion constitutive, M. Gérard Bauer a fait rapport sur l'état actuel des négociations pour une zone européenne de libre-échange.

Le cinquième rapport de la Conférence Européenne des Ministres des Transports.

La Conférence Européenne des ministres des transports qui réunit les représentants des pays membres de l'O.E.C.E. ainsi que ceux de l'Espagne et de la Yougoslavie a publié son 5ème rapport annuel.

Celui-ci constate une légère régression dans le trafic des principaux ports maritimes du continent, par rapport à 1958, — due en partie à la réduction des importations de charbon en provenance des Etats-Unis.

— une baisse du trafic rhénan et danubien, abstraction faite des transports d'hydrocarbures — dans l'ensemble, baisse du trafic international alors que le trafic autrichien est en progression;

— une baisse du trafic des marchandises par voies de chemins de fer, par rapport à l'année 1958, exception faite pour la France.

Le rapport contient également des commentaires sur les perspectives de l'évolution des transports, sur l'amélioration et le développement des grandes voies de communication européennes, sur la coordination, le financement des investissements et sur l'activité de la Société Eurofima (Société européenne pour le financement du matériel ferroviaire) faisant l'objet d'un rapport sur sa deuxième année d'activité et qu'elle a adressé à la Conférence Européenne des Ministres du Transports.

F. A. O.

L'ASSISTANCE TECHNIQUE

L'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture annonce qu'elle a publié son millième rapport d'assistance technique consacré aux problèmes agricoles au sens large.

Ces rapports sont établis par les experts de la FAO au cours ou au terme de leurs missions auprès des gouvernements qui demandent aide et conseil dans le cadre du Programme élargi d'assistance technique. Ils constituent souvent le point de départ de programmes de développement agricole entrepris par les pays eux-mêmes et marquent bien des fois le début d'activités nouvelles dans le domaine considéré. Il arrive fréquemment aussi que ces rapports appellent l'attention sur la nécessité d'une aide technique supplémentaire et que de nouvelles demandes d'assistance soient alors adressées à la FAO. Des rapports sont également rédigés au terme de centres de perfectionnement, de séminaires, de réunions techniques et de voyages d'études organisés sous l'égide de la FAO.

Depuis la mise en oeuvre du programme élargi d'assistance technique en 1951, des rapports ont été établis pour 83 pays distincts ainsi que pour certains groupes de pays tels que ceux de la région des Antilles, d'Amérique centrale et du bassin méditerranéen. Ils portent sur des sujets très différents; le premier a trait à la production cotonnière en Haïti, le N. 614 porte sur la mécanisation de l'exploitation du teck en Birmanie, le N. 310 sur la lutte contre la brucellose du bétail au Brésil, le N. 130 sur la production d'engrais synthétiques à Ceylan, le N. 517 sur la répartition et la variabilité génétique des céréales en Iran, le N. 47 sur l'étude géologique des emplacements de barrages au Pakistan,

le N. 343 sur l'insémination artificielle et la lutte contre les maladies vénériennes du bétail en Inde, le N. 258 sur la formation de spécialistes de la conservation du sol en Israël.

Le millième rapport est consacré à un centre de perfectionnement sur l'économie ménagère organisé aux Antilles en



1958: il est rédigé par Mlle Queen E. Shootes, spécialiste de la FAO en cette matière, qui a dirigé le stage. Vingt-huit stagiaires originaires de neuf pays ont suivi pendant 10 mois les cours qui étaient donnés au Collège universitaire des Antilles à Mona (Jamaïque). Le programme d'étude prévoyait un enseignement théorique et pratique sur les sujets suivants: notions scientifiques de base, alimentation et nutrition, vie familiale, amélioration du foyer, méthodes de vulgarisation, vêtements et textiles, éducation. Le stage était organisé sous les auspices conjoints de la FAO, du Gouvernement de la Jamaïque et de la

« Development and Welfare Organization of the West Indies » (Organisation pour le développement et le bien-être aux Antilles).

Le rapport proprement dit représente l'aspect concret de la dernière en date d'une série d'initiatives prises depuis 1949 par la FAO pour chercher à encourager les efforts déployés par les trente pays de la région des Antilles en vue de mettre l'économie ménagère au service de l'amélioration de la vie familiale.

A la demande de la Commission des Caraïbes, la Division de la nutrition de la FAO a envoyé dans cette région un expert canadien, Mlle Margaret Hockin, pour étudier la situation; cette enquête devait aboutir à la réunion à la Trinité en 1952, de la première conférence sur l'économie ménagère et l'éducation en matière de nutrition, sous les auspices conjoints de la Commission et de la FAO. L'organisation de la conférence fut confiée à une autre spécialiste de la FAO, Mlle Elsa Haglund (Suède), qui séjourna ensuite plusieurs années dans la région pour recommander des programmes d'activités, organiser des centres de formation et encourager les travaux de comités bénévoles de la nutrition et de l'amélioration du foyer.

Plusieurs stages de perfectionnement, conférences et séminaires ont été mis sur pied depuis, généralement sous les auspices communs de la FAO et de la Commission des Caraïbes, du gouvernement du pays, de la « Development and Welfare Organization of the West Indies » ou de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Dans une interview récente, Mlle Haglund a déclaré que c'était l'instabilité de la vie familiale qui était à l'origine des

problèmes qui se posent aux Antilles en matière d'économie ménagère. La plupart des enfants naissent hors mariage et la malnutrition, la misère et la surpopulation sont des facteurs supplémentaires d'instabilité.

Pour montrer comment utiliser aux mieux les surfaces limitées disponibles pour le logement, Mlle Haglund et ses stagiaires ont conçu des lits gigognes, des tables pliantes, des écrans de séparations mobiles, des armoires et d'autres articles d'ameublement pouvant être fabriqués avec des matériaux peu coûteux ou même avec les matériaux récupérés. Ils ont organisé des démonstrations dans les villages en imaginant des mises-en-scène rudimentaires pour rendre les questions traitées plus vivantes. Ils ont appris aux villageois à construire des âtres de conception simple ne dégageant pas de fumée et ils les ont encouragés à élever de la volaille et des lapins et à cultiver des légumes nourrissants pour améliorer leur régime alimentaire.

Tout en admettant bien volontiers que les travaux accomplis durant les neuf dernières années ne représentent qu'un premier pas vers la solution des problèmes qui se posent en matière d'économie ménagère aux Antilles, Mlle Haglund et ses collègues constatent avec fierté qu'un nombre croissant de stagiaires ont reçu une formation ménagère et communiquent leur savoir à leur compatriotes et se félicitent de l'ardeur et de la détermination avec lesquelles les populations des Antilles se sont attaquées à leurs problèmes.

M. W. R. Aykroyd, Directeur de la Division de la Nutrition, a pu déclarer récemment que les fondements de programmes d'économie ménagère efficaces étaient posés désormais dans les pays des Antilles. Il a fait observer que ce résultat constituait en fait l'un des objectifs de l'assistance technique accordée; celle-ci devrait permettre aux pays bénéficiaires de poursuivre et de développer les activités mises en route par les experts de la FAO et d'autres organisations.

Le Tournoi Européen d'Eloquence

Le Tournoi Européen d'Eloquence est organisé par le Conseil Belge du Mouvement Européen sous les auspices de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et en collaboration avec l'Association Européenne des Enseignants.

Cette initiative est appuyée par le Ministère de l'Instruction Publique et la Fédération Nationale de l'Enseignement Moyen Catholique.

L'épreuve finale, pour les candidats d'expression française, se déroulera avec la participation des lauréats des différents tournois qui ont eu lieu au niveau provincial:

Brabant: M. André Bruyneel - Athénée Robert Catteau - Bruxelles.

Hainaut: M. Baudhuin Casteleyn - Athénée Royal - Charleroi

Liège: Mlle Monique Dryvers - Athénée Royal - Liège

Namur: M. Paul Gauthier Royal - Dinant.

JURY:

Président: M. Et. de la Vallée Poussin; Sénateur - Président du Conseil Belge du Mouvement Européen.

Membres:

Mlle Lannoy du Comité bruxellois du Mouvement Européen

De Bakker, Membre de l'Association Européenne des Enseignants (secteur Enseignement Libre).

MM. Deloot, Chef du Cabinet adjoint du Ministre de l'Instruction Publique

Lohest A., du Comité Liégeois du Mouvement Européen

Mathieu H., du Comité de Namur du Mouvement Européen

Rifflet R., Rapporteur Général du Conseil Belge du Mouvement Européen

Willems F., du Comité Mons-Borinage du Mouvement Européen.

PRIX:

Les deux premiers prix se verront offrir un séjour de 15 jours à Burg Liebenzell 11 (Forum international) - Forêt noire, plus des livres.

Le 1er prix recevra en outre une médaille offerte par le Ministère de l'Instruction Publique.

Les deux autres concurrents obtiendront des livres.

VERS L'EUROPE UNIE

Coopération culturelle

Les pays nordiques (Suède, Norvège, Danemark, Islande) ne se contentent pas de collaborer économiquement et socialement. Ils cherchent également à favoriser un rapprochement culturel entre leurs peuples. La commission culturelle nordique vient d'élaborer des propositions concrètes dans ce sens. Elle demande entre autres que les titres universitaires dans les branches déterminées soient reconnus dans les quatre pays et qu'un nombre plus important de bourses d'études soit attribué aux étudiants à l'étranger. Dans leur deuxième rapport commun d'activité (fin 1958), les trois gouvernements membres de Benelux attachent eux aussi un grand intérêt au bilan de leur coopération culturelle qui repose sur trois traités culturels bilatéraux. Le vœu avait été émis l'année dernière, au Conseil interparlementaire consultatif, de voir créer un statut culturel uniforme pour les trois Etats signataires du Benelux. Les Ministres en revanche estiment que la structure bilatérale existant dans ce domaine ne saurait être avantageusement remplacée par un seul statut englobant les trois pays. Et ils prennent la peine de justifier leur attitude : « Il y a lieu de noter que certains facteurs psychologiques, tels que le caractère et les dispositions naturelles des peuples jouent un rôle très important dans le développement des relations culturelles. Les traités multilatéraux ne peuvent refléter que dans une mesure limitée les divers

aspects spécifiques, dont il est tenu compte dans les rapports bilatéraux. Les deux formules de conventions internationales se complètent, elles ne peuvent se substituer l'une à l'autre ».

Logements trop chers

Il ressort du dernier rapport d'experts sur le financement du logement dans les pays européens, publié par la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, que la construction d'une habitation moderne à des fins sociales coûte actuellement, en moyenne, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, environ quatre fois le montant des gains annuels d'un travailleur industriel. Et les experts de conclure: si, comme on l'admet communément, il est socialement souhaitable que la proportion maximale du revenu au loyer soit de 20%, cette fraction de revenu annuel ne doit pas excéder 5% de la dépense en capital, et il est nécessaire que le taux d'intérêt soit au maximum de 2 à 3%.

Le Fret Aérien en Europe

L'Air Research Bureau (ARB) qui groupe 12 compagnies européennes de navigation aérienne, a publié le 15 janvier dernier les résultats d'une enquête sur le front aérien en Europe. La part de ce dernier est très modeste par rapport au trafic total. 9% seulement des recettes réalisées actuellement en Europe sur le trafic aérien régulier proviennent du fret. Ce pourcentage aurait même tendance à diminuer. C'est que le fret est encore paradoxalement considéré en Euro-

pe, de même d'ailleurs que dans le reste du monde, comme un « sous-produit » du trafic aérien de passagers. L'ARB estime qu'une augmentation sensible de la demande n'est possible que si les compagnies se décident à doter le trafic de fret d'une organisation propre et indépendante du trafic de passagers et puissent ainsi procéder à une baisse de 2 à 4% du trafic de base par an.

Routes sans obstacles

A la suite de la dernière réunion au Palais des Nations du groupe d'experts douaniers du Comité des transports routiers de la Commission économique pour l'Europe, on apprend que de nouvelles facilités douanières viennent d'être accordées aux véhicules routiers. L'Italie a introduit un nouveau laissez-passer cautionné simplifié pour les véhicules routiers à moteur à usage privé. La France s'engage à réexaminer très prochainement la question de procédure relative au contrôle des véhicules importés temporairement, en tenant compte du fait que l'assurance des véhicules devient obligatoire sur son territoire. Dans la catégorie des véhicules routiers à usage commercial, la France, la Norvège, la Suède, et la République Fédérale d'Allemagne (sous réserve de réciprocité) n'exigent plus de documents douaniers pour les autocars de tourisme. L'Autriche, le Danemark et la Suisse semblent également disposés à renoncer, sans que la date de la suppression puisse être précisés. En Belgique et en Italie, la question est encore à l'étude. Dans les pays européens où les autorités continuent d'exiger une documentation douanière, un tryptique uniforme doit être mis en vigueur.

Au Conseil International des Sciences Sociales

Du 19 au 25 mars 1959 s'est tenue à la Maison de l'Unesco à Paris, l'Assemblée générale du Conseil international des sciences sociales. Cette assemblée, qui réunit les membres du Conseil, tant ceux désignés par les Associations internationales de sciences sociales que ceux élus à titre personnel, a examiné son budget et les problèmes administratifs qui la concernent. Mais, à la suite de travaux préparatoires effectués en étroite collaboration avec le Département des sciences sociales de l'Unesco, l'Assemblée a pu aussi tirer les conclusions pratiques d'une «Table Ronde» qui a lieu en même temps et dont l'intérêt scientifiques et pratique est considérable.

La «Table Ronde» dont le secrétaire est le professeur G. Balandier, Directeur du Bureau international de Recherches sur les Implications Sociales du Progrès Technique, était consacrée aux implications sociales du progrès technique, envisagées à trois niveaux: la communauté locale, l'entreprise et la famille. Ces implications étaient comparées selon une perspective historique et géographique, se rapportant aux processus anciens de l'industrialisation (XIX^{me} siècle et début du XX^{ème}) et à leurs développements récents, dans les nouvelles régions du monde, au XX^{ème} siècle.

Outre les membres du Conseil et les secrétaires généraux des associations, ont été invitées plusieurs personnalités internationales du domaine des sciences sociales.

Divers documents de travail étaient consacrés à la famille, à l'entreprise et à la commu-

Le Trophée Italo-Français de la chanson décerné au Festival de Nice à l'un de nos éminents collaborateurs

La jeune soprano Silvana De Benedetti qui a interprété avec un art exquis quelques romances du compositeur Nello Manzatti, au cocktail musical offert par l'Agence de Presse Europa, de Milan.



Au cours du IV^e Festival de la Chanson Italienne, qui a eu lieu récemment à Nice, la chanson «Monotonia» de Nello

Manzatti a remporté le Trophée Italo-Français.

Pour la circonstance l'Agence Stampa-Radio Europa a organisé un cocktail dans ses salons de Via Larga, 9, à Milan, au cours duquel la chanson couronnée a été présentée à une assistance choisie.

«Monotonia» était interprétée par l'auteur, accompagné par le Trio Medini. La soprano Silvana De Benedetti a clos le programme en chantant «La belle aux yeux verts», autre célèbre chanson du Maître Nello Manzatti.

A notre bien cher ami et éminent collaborateur, Nello Manzatti, dont le nom qui fut célèbre dans son pays d'origine est en train de franchir toutes les frontières du monde international de la musique légère, vont nos sincères et chaleureuses congratulations pour le succès remporté à Nice.

29 Mars 1959

BONNES PÂQUES

à tous nos lecteurs

nauté pour trois régions du monde: l'Asie du Sud-Est, l'Extrême-Orient et l'Amérique latine. Sur la base de ces documents un rapport de synthèse a été établi et l'ensemble soumis à discussion. Les Associations internationales représentées au VISS ont été également priées de faire parvenir des mémoires résumant leurs

travaux et leurs recherches.

Les conclusions de la Table Ronde ont fourni à l'Unesco et au CISS des données concrètes dont la conséquence pourrait être l'élaboration d'un Projet Majeur de l'Unesco en matière de sciences sociales, dont la Table Ronde aurait ainsi constitué le laboratoire de recherche.

D I V E R S

Tourisme :

Un Guide Européen
pour les Américains

La Direction Générale de l'American Overseas Tourist Service of New York nous communique qu'elle vient de désigner M. Emile Grasser, 67, avenue des Missionnaires à Bruxelles 8, en qualité de Représentant Général de son association pour la Belgique, le Luxembourg et le Congo belge. L'A.O.T. édite chaque année un guide international du tourisme et du « Shopping » à l'intention des Américains visitant l'Europe et de ceux s'y trouvant en permanence. Il leur est remis gratuitement par les Agences de l'A.O.T. et les grandes compagnies internationales de transport, qui le considèrent d'ailleurs comme « la Bible du Tourisme Américain » se rendant Overseas. Les frais de l'édition de ce guide, dont le tirage minimum est de 100.000 exemplaires, sont couverts par les 6.000 annonceurs européens qui bénéficient d'une publicité de tout premier ordre.

Un guide 1958 ou 1959 sera envoyé gratuitement aux membres de l'A.J.P.B.E., pour autant que ceux-ci puissent consacrer dans leur publication quelques lignes à ce guide.

Le Festival
International du Film

Berlin, ancienne métropole du cinéma allemand, prépare son IX^e Festival International du Film qui se déroulera du 26 juin au 7 juillet 1959. Au début décembre 1958, 55 pays furent invités à participer à cette compétition. Parmi les pays ayant déjà envoyé leur adhésion figurent: les U.S.A., la Grande-

Bretagne, la France, l'Italie et le Japon. Ont, en outre, promis de participer: l'Espagne, la Belgique, la Suisse, Ceylan et la Tunisie.

Un Bulletin du
Logement en Europe

Fournir les éléments nécessaires susceptibles de faire connaître la situation du logement ainsi que les données relatives à l'activité déployée en matière de construction de logements, telles sont les tâches essentielles que se propose de remplir le Bulletin Annuel des Statistiques du logement et de la construction pour l'Europe, dont le premier numéro vient de sortir de presse. Cette publication qui paraît en anglais et en français, a été préparée par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies à la demande du Comité de l'habitat.

Dans la mesure possible, les statistiques qui figurent dans le Bulletin couvrent tous les pays de l'Europe occidentale et orientale. Les tableaux qui y sont inclus traitent de l'évo-

lution démographique et de la situation du logement; de la construction de logements pendant les années 1948-1957 et de l'évolution de l'emploi et du chômage dans la construction, ainsi que de celle des prix, des coûts et du loyer des logements pour les mêmes années.

Concours de poésie
Italo - Anglo - Français

L'Union Mondiale des Intellectuels, Association culturelle siégeant à Paris, sous la Présidence d'Honneur de M. le Professeur Binet, de l'Institut, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, et la Présidence de Son Excellence M. Georges Bonnet, Ancien Ministre des Affaires Etrangères de France, Député de la Dordogne, organise par l'intermédiaire de son organe littéraire « Vincula » (Liens), un concours de poésie qui sélectionne périodiquement les meilleurs poèmes reçus du monde entier en langue française, italienne et anglaise. Pour la période septembre-octobre 1958, le Jury a primé dix poèmes.

bulletin européen

Fondateur CONSTANTIN ORAGAN, Directeur responsable: GIORGIO DEL VECCHIO
Direction · Rédaction Largo Chigi, 19 · ROME
Tél. 61.260

A B O N N E M E N T S

Italie Lires 2000 | Etranger . . . Dollars 3, —
ABONNEMENTS D'HONNEUR - 5000 | ABONNEMENT D'HONNEUR .. 10. —

cle postale Roma N. 1|16299

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe
Registr. Trib. Rome No. 2840 du 15|2|1951

STUDIO TIPOGRAFICO B. S. - P. DEL POPOLO, 3 - ROMA

bulletin européen

TRIBUNE LIBRE DE L'EUROPEISME

R O M E

Fondé en 1950 par CONSTANTIN DRAGAN

ont collaboré...

Alexandre ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEY-GUIER, G. W. de BALZAC, Edward BEDDINGTON BEHRENS, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Endrik BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRADEN, Pietro CAMPILLI, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L. E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. von ESBROECK, W. N. EWER, Enrico FALCK, Ralmond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANINI, Guido GONELLA, W. A. 't HART, Wladimir IONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques de JONG, Jacques KAYSER, Stanislav KOUTNIK, Pierre de LANUX, LARS J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Eduoard LUDWIG, Harold MACMILLAN, J. N. MANZATTI, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, Francis DE MIOMANDRE, Umberto MONICO, Albert MOUSSET, Roland MUESSER, Pier Fausto PALUMBO, Giuseppe Ugo PAPI, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Gonzague de REYNOLDES, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE-LORETTE, A. G. SAMOY, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Jacques TREMPONT, Pierre VINOT, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOOLRICH, Paul Van ZEELAND.